



HAL
open science

Partage à la canne de roseau. Quelle place pour l'adoption de nouvelles technologies de l'eau ?

Fabienne Wateau

► **To cite this version:**

Fabienne Wateau. Partage à la canne de roseau. Quelle place pour l'adoption de nouvelles technologies de l'eau ?. Anne-Marie Guimier Sorbets. L'eau : enjeux, usages et représentations : [4e Colloque de la Maison René-Ginouès, Nanterre, 6-8 juin 2007], De Boccard, pp.103-114, 2008, Colloques de la Maison René-Ginouès 4. halshs-00510020

HAL Id: halshs-00510020

<https://shs.hal.science/halshs-00510020v1>

Submitted on 17 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru sous sa version définitive corrigée et illustrée dans : Anne-Marie Guimier Sorbets (Eds), *L'eau. Enjeux, usages et représentations*, Actes du colloque de la MAE, Paris, De Boccard : 103-114.

**Partage à la canne de roseau.
Quelle place pour l'adoption de nouvelles technologies de l'eau ?**

Fabienne WATEAU

Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative, UMR 7186, Nanterre
fabienne.wateau@mae.u-paris10.fr

À l'heure des technologies de pointe, d'une gestion de l'eau pensée à l'échelle internationale, de la recherche de modèles exportables et de préoccupations éco-environnementales de développement durable, quels regards porter sur les pratiques traditionnelles de gestion de l'eau ? Le triptyque *enjeux, usages et représentations*, sous-titre de cet ouvrage collectif, se trouve en effet au cœur de la problématique. Quels enjeux s'articulent aujourd'hui autour de l'eau ? Quelles options et leçons retenir des usages et pratiques observés ? Quelles logiques et représentations sociales président au partage et à la distribution de l'eau ? Appliqué à un cas de figure précis, les bassins-réservoirs de flancs de coteaux dotés de bonde et équipés de jauge graduée pour mesurer l'eau, c'est en effet autour de ces questions soulevées qu'une tentative de réflexion est menée.

Les enjeux actuels de l'eau

La question de l'eau est d'actualité et continuera de l'être dans les décennies à venir. Les problèmes de sécheresse, de pollution, de santé publique, de privatisation mais aussi le dérèglement climatique, ses excès et les mesures à trouver pour les limiter sont autant de thèmes pointés du doigt par les spécialistes internationaux. À ce jour, les enjeux autour de l'eau concernent tout à la fois son accessibilité, sa qualité, son renouvellement et sa gestion. Le

géographe Frédéric Lasserre l'explique très bien dans sa synthèse¹. En 2006, selon le rapport mondial des Nations Unies sur l'eau, plus d'un milliard de personnes, soit 20% de la population mondiale, n'avaient pas accès à l'eau potable, tandis que 40% ne disposaient pas de services d'assainissement. En 2003, cinq millions d'individus mourraient des effets de la non potabilité de cette eau, atteints par le choléra, la typhoïde et les diarrhées. La distribution, comme le partage et l'acheminement d'une eau de qualité à l'ensemble des populations du monde constituent donc encore un objectif premier à atteindre. La gestion de la « ressource eau » est un autre point crucial. Car il ne faut pas confondre l'eau de la nature, qui suivant son fameux cycle est renouvelable, avec la ressource eau, qui elle s'épuise, se détériore et vient à manquer. Par définition, les ressources sont limitées. La ressource eau est en fait un concept physico-économique qui implique qualité, quantité, variabilité et accessibilité². La demande d'eau douce augmente avec la multiplication des secteurs d'utilisation comme avec l'accroissement démographique constant, mais elle est liée aussi à l'élévation du niveau de vie et à la modification des habitudes de consommation. La population mondiale, qui atteint aujourd'hui plus de six milliards d'habitants, a triplé en cent ans, mais dans le même temps, les prélèvements globaux en eau ont été multipliés par six³. Apprendre aux populations les plus dotées à mieux gérer l'eau douce est donc aussi devenu à l'échelle planétaire un défi technologique et un projet éducationnel⁴. Enfin, la dimension géopolitique de l'eau soulève nombres de tensions et de conflits. À titre indicatif, 60% de la circulation mondiale de l'eau est transfrontalière. Pourtant, ce sont plutôt les gestes unilatéraux, explique Lasserre – comme la décision de construire une infrastructure hydraulique sans concertation avec les pays de l'aval - que la rareté localisée de l'eau qui conduisent aux états de crispation entre pays. Aucun conflit n'a jamais éclaté avec l'eau comme motif principal, rappelle-t-il⁵, même si les occasions de partage de la ressource s'avèrent être de merveilleux détonateurs de tensions⁶. La question de la gestion, qu'elle soit interne entre secteurs et entre régions, comme externe avec d'autres bassins versants et d'autres pays bénéficiaires, constitue donc toujours un enjeu de taille dans la relation à la ressource.

Des usages, des pratiques et de nouvelles politiques de l'eau

Les conflits qui s'observent dans la concurrence entre les différents secteurs (agricole, industriel, touristique) s'étudient notamment au regard des pratiques et des usages concrets de l'eau. Dans l'agriculture, secteur particulièrement critiqué aujourd'hui pour sa consommation exponentielle – « globalement, on estime que l'agriculture irriguée, [...] qui contribue aussi pour près de 40% à la production mondiale, [...] est responsable de 70% des prélèvements d'eau dans le monde et de 93% de la consommation mondiale d'eau douce⁷ » –, l'irrigation fut pourtant longtemps considérée comme le seul moyen possible d'alimenter mais aussi de développer les sociétés. Or, comme le montrent entre autres les travaux de l'équipe pluridisciplinaire « Crises hydrauliques et perceptions du risque environnemental en Méditerranée occidentale »⁸, cette considération est aussi à réévaluer. Au Maroc et en Tunisie, depuis les années 1990 et l'application de nouvelles politiques de gestion de l'eau, qui impliquent d'une part un désengagement significatif de l'Etat dans la distribution de la ressource et d'autre part des

¹ LASSERRE 2006, pp. 171-183.

² Pour une définition complète, voir GHIOTTI 2004.

³ LASSERRE 2006, p. 172

⁴ Voir notamment les colloques et programmes de la « Fundación Nueva Cultura del Agua », Zaragoza ; leurs initiatives auprès des enfants. Par exemple : *Que há-de-ser-de nós ?* 2004.

⁵ WOLF in LASSERRE 2006, p. 180

⁶ Voir l'argumentation développée à ce propos dans WATEAU 2002.

⁷ LASSERRE 2006, p. 174

⁸ Programme de recherche Eau CNRS-SHS coordonné par le laboratoire Ladyss du CNRS et associant quatre pays méditerranéens (France, Espagne, Maroc, Tunisie). Depuis fin 2006, le programme rebaptisé pour sa deuxième phase « Risque hydraulique en Méditerranée » s'est élargi à deux autres pays, le Portugal et l'Algérie, complétant ainsi les rives nord et sud de la Méditerranée à l'étude.

irrigants désormais invités à se regrouper en des collectifs plus participatifs et impliqués, pratiquer l'irrigation apparaît aujourd'hui comme une activité plus risquée et aléatoire pour les populations. Alia Gana a pu observer qu'après trois ans d'irrigation en Tunisie dans la région de Zaghuan, une moitié des agriculteurs était revenue aux cultures en sec et à l'élevage ovin. Les raisons de ce retour sont plurielles. Sont évoqués tout d'abord des problèmes d'ordre technico-économique, comme l'accès à l'eau non assuré de manière régulière et en quantité suffisante ; la qualité de l'eau au degré de salinité trop élevé ; le prix de l'eau lui aussi considéré comme trop élevé. Mais de façon plus subtile et complexe sont aussi énoncés des obstacles sociaux, comme la dépendance des agriculteurs à un système de gestion collective qui suscite ici un profond sentiment d'injustice et conduit au rejet de l'irrigation⁹. Dans ce cas particulier - mais cela est en fait valable pratiquement partout -, ce n'est pas tant l'idée d'adopter des innovations qui pose problème, que de faire en sorte que ces innovations s'inscrivent dans les logiques et les principes de la société à laquelle on veut les proposer. Réorganiser les règles d'obligations individuelles et collectives fut ici mal évalué. Revenir à l'élevage est apparu comme le moyen de rétablir un mode d'organisation sociale considéré comme plus juste. L'eau, en d'autres termes, avec ce nouveau mode de distribution, a cessé d'être un atout pour le développement durable local. Plutôt considérée comme une menace, elle a été délaissée par une partie des agriculteurs. Cet exemple est particulièrement intéressant car sans doute est-ce ici que les sciences sociales ont le plus à apporter aux débats interdisciplinaires sur l'eau, en pouvant montrer pourquoi et comment les sociétés sont en mesure, ou non, d'adopter d'autres techniques, d'autres systèmes de fonctionnement, voire parfois d'autres schèmes de pensée.

Dans plusieurs autres articles très récents, apparaît plus explicite cette idée de retour vers des patrimoines hydrauliques ancestraux à des fins de développement durable et de bonne gouvernance. Cette sorte de « retour pour le futur » remet directement en cause la pensée par modèle, pourtant largement défendue et expérimentée ces dernières années, en dénonçant la difficulté voire l'impossibilité à appliquer par-delà les caractéristiques géographiques et sociales de chaque société des variables communes sans adaptation personnalisée. Le réflexe des populations ayant la possibilité de choisir à nouveau leurs modèles de gestion de l'eau, en effet, semble s'orienter vers une reconsidération de la petite hydraulique (lacs collinaires, barrages collinaires et autres ouvrages de recharge des nappes ou d'épandage artificiel des eaux de crue). Ce serait au moins le cas au Maghreb¹⁰. Le physicien Larbi Bouguerra qui s'interroge sur la pertinence du dessalement proposé comme solution pour le Maghreb, invite aussi et plutôt à la récupération du patrimoine architectural hydraulique - dont les *foggaras* (sorte de mines d'eau) et les *meskat* (sorte d'impluvium) font partie – car, dit-il, il est écologique et en adéquation avec le milieu. L'ingéniosité ethnopolitique des sociétés du Maghreb, à la fois grande utilisatrice et grande économe d'eau (jardins, mosquée, fontaines publiques, ablutions religieuses) n'est plus à prouver, argumente-t-il, rappelant que l'eau a toujours renvoyé à des préoccupations de dignité, d'humanité et de respect de soi¹¹. C'est de nouveau l'idée d'adéquation au milieu comme aux usages et aux logiques sociales qui surgit et qui est valorisée, par-delà toute mondialisation et revendication de besoins nouveaux en matière d'eau. Jeanne Chiche avait déjà décrit certaines des logiques et techniques de la petite hydraulique du Maghreb dans les années 1980 ; André Humbert et plus récemment encore Perrine Chauvin pour le Maroc décrivent l'utilisation actuelle de bassins réservoirs à partage minutieux et collectif de la ressource¹². En France, Michel Rouvière à propos des vieux bassins réservoirs de l'Ardèche, se défendant d'être passiste, s'applique à rappeler la fonctionnalité des pratiques simples basées sur l'économie, certes destinées à des parcelles très petits, mais à la fois écologiques, non consommatrices d'énergie et

⁹ Pour une analyse plus fine et détaillée des effets économiques et sociaux des nouvelles politiques de l'eau au Maghreb, voir GANA & EL AMRANI 2006.

¹⁰ GANA & EL AMRANI 2006, p. 37

¹¹ BOUGUERRA 2007.

¹² BOUDERLA, CHICHE & AL. 1984 ; HUMBERT 2006 ; CHAUVIN 2007.

en adéquation avec le milieu, les besoins, les utilisateurs de l'eau¹³. La complexité parfois très grande n'empêche pas les systèmes de fonctionner ; idéalement, l'existence de conflits débouche sur une sensibilisation plus grande à la gestion de l'eau, invitant à la concertation et au renforcement du lien social¹⁴. Mieux que le robinet dont on ne se préoccupe pas d'où vient l'eau ni où elle disparaît, cette ressource-là, en d'autres termes, semble redevenir une eau bonne à penser.

Représentations et logiques de partage de l'eau

L'utilisation de bassin réservoir s'observe aussi de nos jours dans le nord-ouest du Portugal et au sud de la Galice en Espagne. À titre d'illustration, voici un exemple de logique complexe qui perdure depuis des siècles. L'espace considéré est situé dans le canton de Melgaço au Portugal (Alto Minho) et comprend : un bassin réservoir qui retient l'eau et est appelé *poça*, une canne de roseau graduée qui sert d'instrument de mesure et est nommée *cana*, une vingtaine d'ayants droit à l'eau ou *herdeiros* qui arpentent chaque jour le sentier qui mène au bassin. Les infrastructures sont simples, mais le partage de l'eau en bassinée varie chaque jour et entre en alternance. Ici, dans un contexte d'abondance en eau¹⁵, ces bassins réservoirs de facture assez rudimentaire sont présentés par leurs utilisateurs comme « primitifs », c'est-à-dire existants depuis toujours. Selon le géographe portugais Orlando Ribeiro, ces modes de partage seraient « pré-romains » ; et même si l'archéologue catalan Miquel Barceló relègue cette préoccupation des origines au champ de la « stérilité intellectuelle de ce type de recherche »¹⁶, sans doute convient-il de s'intéresser, pour le moins, aux raisons de la perpétuation de ces systèmes ancestraux. Mes interlocuteurs sur le terrain expliquent, convaincus, que « le futur [de l'instrument technique de mesure comme celui des bassins] sera toujours le même [...] même si, un jour viendra, où la terre cessera d'être cultivée et où ces bassins perdront leur raison d'être »¹⁷. Selon eux, d'une part, il n'existe aucune raison de changer le procédé puisqu'il est à la fois en parfaite adéquation avec le milieu et avec ses utilisateurs depuis des siècles. D'autre part, les agriculteurs ne craignent ici ni pour la performance de la technique ni pour le système de gestion et de partage de l'eau. Leurs inquiétudes ne concernent pas l'eau ; elles concernent la terre, et plus précisément la déprise agricole. On produisait essentiellement du maïs associé à de la polyculture vivrière jusque dans les années 1990, et aujourd'hui du Vin Vert de cépage noble en monoculture qui bénéficie de l'eau des mares mais aussi d'autres systèmes de distribution comme les réseaux par rigoles cimentées ou le goutte-à-goutte.

Le partage de l'eau avec une canne de roseau graduée s'opère de la façon suivante : une canne de roseau prélevée non loin de la retenue est graduée chaque jour à l'aide de bâtonnets insérés dans la partie inférieure qui est immergée. La partie supérieure de la canne est appuyée contre le muret du bassin réservoir et maintenue avec une pierre pour ne pas bouger. La mesure quotidienne est fonction de plusieurs facteurs : du nombre d'ayant droit à l'eau, qui varie chaque jour, entre un seul et trois ou quatre personnes ; et de la quantité d'eau disponible dans le bassin, qui varie elle aussi en fonction de son accumulation, c'est-à-dire des pluies, de la saison, de la propreté des rigoles de terre. On opère deux bassinées par jour. Entre 6 et 9 heures, le matin comme l'après-midi, le bassin équipé d'une bonde est ouvert et l'eau s'écoule. Entre 9 et 6 heures,

¹³ ROUVIERE 2006.

¹⁴ Selon la théorie désormais fameuse des conflits structurants de SIMMEL (1918) 1992 que de nombreux anthropologues ont repris dans leurs écrits sur la gestion de l'eau agricole : GEERTZ 1972 ; BEDOCHA 1987 ; WATEAU 2002 ; AUBRIOT 2004.

¹⁵ Il pleut dans le canton de Melgaço jusqu'à 3000 mm/an sur les sommets. Pourtant, la question de l'abondance ou de la rareté n'apparaît pas déterminante dans la bonne gestion de l'eau. Tant en zone humide qu'en zone aride, en effet, ce sont les logiques sociales de partage de l'eau qui semblent toujours primer sur la notion de ressource. Voir l'argumentation développée à ce propos dans WATEAU 2006b.

¹⁶ RIBEIRO 1987, p. 75 ; BARCELO 1996, p. 76.

¹⁷ Extraits du film ethnographique *La canne à mesurer l'eau*, présenté à l'occasion de ce colloque et disponible au CNRS Images à Meudon, WATEAU 2006a.

le matin comme la nuit, le bassin est fermé de façon à procéder à son remplissage. Il est alimenté par une rigole de terre qui charrie les eaux de surface depuis l'amont, eau de source et eau de pluie. Ces bassins fonctionnent potentiellement toute l'année, mais sont surtout utilisés l'été quand l'irrigation des plantes devient indispensable. Chacun des bénéficiaires d'une bassinée se rend le jour de sa part d'eau au pied du bassin, à 06 heures du matin ou à 06 heures du soir, pour procéder avec les autres bénéficiaires de la même bassinée à la graduation de la canne. Cette activité, toujours collective, consiste à répartir le contenu disponible. Certains possèdent une demi-mare (*meia poçada* = 1/2), d'autres un quart de mare (*um quarto* = 1/4), un « demi-quart » (*meio quarto* = 1/8), ou encore une *sesma* (la moitié de la moitié d'une moitié = 1/16). La graduation s'effectue à l'aide d'une feuille de la canne. Celle-ci est tout d'abord coupée à la taille exacte du contenu disponible (par immersion de la canne dans le bassin puis comparaison et ajustement de la surface mouillée à la longueur de la feuille), puis pliée en deux, en quatre, en huit ou en seize, pour figurer les parts d'eau respectives de chacun. À chaque pliage, la mesure est reportée sur la canne et un bâtonnet est inséré à l'endroit précis correspondant. La canne ainsi graduée est ensuite replacée dans la retenue, la bonde ôtée, et les bénéficiaires irriguent leurs parcelles durant l'intervalle de temps et de volume qu'ils viennent de définir ensemble, les uns à la suite des autres¹⁸. Les parts d'eau, différentes selon les individus, ont été héritées des aïeux. La différence d'avoir ne crée pas de conflit. Elle est considérée comme un état de fait, un acquis. Par ailleurs, les parts sont toujours équitables les unes par rapport aux autres, car il s'agit de proportion relative : « si la mare se remplit – explique une de mes interlocutrices - les gens ont plus d'eau. Si la mare en a moins, ils en ont moins ». Le système qui ne cache pas les disparités repose sur un principe équitable, car tous procèdent de la même façon, sans possibilité de gain de l'un sur l'autre. Les conflits surgissent au moment de la graduation de la canne, quand certains tentent subrepticement de déplacer l'endroit exact des bâtonnets pour augmenter leur intervalle.

Comme l'équité s'avère être le principe structurant de ce partage (et non l'égalité stricte), un roulement est par ailleurs opéré à chaque nouvelle bassinée. Les mêmes ayants droit qui se retrouvent dix-neuf bassinée plus tard (le tour d'eau complet s'établit sur neuf jours et demi), au même endroit, à la même heure (mais l'après-midi, s'ils étaient venus le matin la fois précédente, vice-versa, s'ils étaient venus l'après midi – à cause du nombre impair de bassinée), vont par ailleurs effectuer un autre roulement dans l'ordre de leur prise d'eau. Celui qui a irrigué en premier la fois précédente, c'est-à-dire celui dont l'eau se trouvait en haut de la retenue, correspondant au premier intervalle sur la canne, va irriguer en second la fois prochaine, puis en troisième, et ainsi de suite selon le nombre de bénéficiaires. Puis reviendra son tour à la première place, puis à la deuxième, etc. Cette action est traduite sur le terrain par une expression idiomatique, *quem está a frente vai atrás* qui signifie : « qui est devant va derrière ». Deux roulements sont donc opérés pour la distribution de cette eau. Le premier consiste en une alternance entre le matin et l'après-midi, ce qui est significatif au plus fort de l'été quand la chaleur accroît l'évaporation. Le second rétablit les disparités liées à la forme irrégulière de la mare, plus large en son sommet, qui souffre aussi d'encombrement divers comme des herbes le long de la paroi ou de la boue sur son fond. Le partage a été pensé de façon à ce qu'il ne porte préjudice à personne. Au fil des tours d'eau, au fil des années, le seul principe fortement revendiqué dans cet espace, l'équité, conduit aussi à une certaine forme d'égalité entre les ayants droits. Le procédé est donc complexe et contraignant, mais la logique assez simple : à chacun son dû selon son droit, en respectant les alternances et les roulements qui garantissent le « bien vivre ensemble », ou encore une certaine forme de gouvernance, si l'on bouscule soudain les vocabulaires. Le partage se réalise toujours ainsi en 2008.

¹⁸ Les contraintes éditoriales obligent ici à une synthèse brutale d'un de mes articles (WATEAU 2001) où la description plus complète et minutieuse du partage et de l'irrigation jusqu'aux parcelles est développée et illustrée. Voir aussi le film WATEAU 2006a.

Fig. 1 : Bassin réservoir et canne graduée (Chaviães, Melgaço, Portugal)

Avec l'entrée du Portugal dans la communauté européenne en 1986, une nouvelle culture a été introduite et fortement stimulée par la PAC. La monoculture intensive de vigne, qui implique aussi l'adoption de nouvelles techniques comme la restructuration des parcelles et le palissage intensif en pergola, aurait pu modifier les logiques de distribution de l'eau. Or, il n'en est rien ; en certains endroits pour le moins. Le bassin réservoir, par exemple, irrigue désormais et aussi certaines parcelles de vigne en monoculture. Sur le réseau irrigué voisin, la distribution de l'eau continue de se faire selon une logique d'équité, laquelle se traduit ici en termes d'ancienneté dans l'occupation des sols. Ainsi sont irriguées en premier les terres situées près de l'église (premier site d'occupation du village), puis celles près de la route romaine qui traversent le canton (autre pôle d'occupation ancestrale), puis celles des flancs nord et sud en un mouvement de va-et-vient, enfin l'ouest, etc. (Fig. 2. Sur le réseau cimenté : le circuit de l'eau suit une logique d'ancienneté dans l'occupation des sols). L'eau effectue donc un circuit illogique d'un point de vue physique, car par un jeu de vannettes mobiles placées dans les rigoles, l'eau ne s'écoule pas seulement et forcément du haut vers le bas, soit des sommets de la montagne vers la rivière en contrebas. En stoppant son écoulement en amont avec les planchettes, l'eau est aussi redirigée vers des rigoles perpendiculaires à la pente, qui se perdent sinueuses pour certaines dans les méandres du relief. La logique n'est guère plus économique, car lors du circuit physique désordonné, la déperdition de l'eau est certaine. Pourtant, le circuit de l'eau est parfaitement explicite et rationnel du point de vue de la logique sociale, car est toujours servi en premier celui qui est arrivé le premier. Par-delà les siècles et les changements de propriétaires qui se sont succédé, le système socio-technique perdure donc sans altération, profondément ancré dans les logiques et les principes organisationnels de la société. Observons la cohabitation possible de deux systèmes techniques différents sur un même parcellaire irrigué – l'un à l'aide de bassins réservoirs et de rigoles de terre, l'autre en réseau organisé de rigoles cimentées - relevant de procédés distincts mais régis toutefois par une même logique sociale de partage et de représentation de soi et des autres dans l'espace. L'existence d'un système n'empêche pas celle d'un autre. C'est un premier point important à retenir. Observons aussi que le type de culture peut changer : la plante, la destination des raisins vers une coopérative et, par effet de conséquence, le mode de production économique local ont profondément été modifiés, sans pour autant que la logique de distribution n'ait été altérée. C'est un autre point important. Retenons dès lors que le principe social pérenne est celui qui préside aux règles de partage de l'eau, que les techniques soient anciennes ou plus récentes. Tant que l'entendement cognitif est assuré, en d'autres termes, tout ou presque est possible en matière de technique et de fonctionnement de société.

(Fig. 3 : Combinaison des systèmes d'irrigation à Chaviães (Melgaço, Portugal)

Une logique sociale ancestrale a même contribué à accélérer le processus d'adoption d'un système technique nouveau, devenant le propre moteur du changement économique. Sur les parcelles du village voisin, par-delà toutes les attentes des ingénieurs agricoles, la monoculture intensive de la vigne a en effet été adoptée de façon fulgurante et radicale. Telle que préconisée par la CEE, elle nécessitait pour une rentabilité économique assurée la restructuration des parcelles de minifundia et un mode de palissage spécifique. Prudemment, les ingénieurs agricoles avaient alors expliqué aux paysans que seules les terres de qualité, bien exposées au soleil, pouvaient recevoir le cépage noble et, de ce fait, que la transformation ne serait pas trop brutale car mesurée. Or, à leur grande surprise, l'adoption de la nouveauté s'est faite de façon excessive, voire sauvage, en échappant bien vite à leur contrôle et en dépassant de surcroît les objectifs qualitatifs qui lui étaient associés. Car une autre logique sociale a présidé à cet engouement

collectif. Elle est celle qui distingue les acquis des acquêts. Les acquis, ou ce qui est hérité des aïeux, sont un état de fait et ne soulèvent pas de commentaires ; ils ne sont pas discutables. L'héritage explique pourquoi l'un possède plus de terres et de biens que l'autre ; le fait accompli conduit à l'existence et à l'acceptation des disparités sociales, sans conflit. En revanche les acquêts, ou ce qu'un individu de son vivant peut gagner vis-à-vis d'un autre, sont inconcevables et considérés inadmissibles. Les tentatives d'obtention d'acquêts conduisent à des tensions violentes face auxquelles deux positions contraires ont pu être observées sur le terrain¹⁹. Soit tous rejettent ce qui permet à l'un d'accroître ses gains sans que les autres ne puissent en profiter ; soit tous adoptent l'innovation qui permet à chacun d'améliorer sa condition de vie. Et c'est précisément cette seconde option qui a été choisie dans le cas de la vigne. Tous, et notamment ceux dont les terres mal exposées ne pouvaient pas recevoir le cépage noble ont exigé que les nouvelles technologies (et avec elles les avoirs financiers qui leur étaient immédiatement associés) leurs soient dispensées. Ils ont planté du cépage noble sans l'autorisation des ingénieurs ; ils ont procédé à la restructuration des parcelles et admis la fin de la polyculture vivrière. Par ce comportement, il s'agissait avant tout de défendre l'ordre social en place, de maintenir et de préserver les hiérarchies habituelles. Le social a aussi forcé la pertinence technique et économique. Car les raisins qui n'appartiennent pas tous à la qualité extra, laquelle avait pourtant été imaginée et était possible, pour provenir des meilleures comme des moins bonnes terres, finissent mélangés à la coopérative. Pour autant, les agriculteurs profitent tous aujourd'hui de la reconversion locale et réussie dans un autre secteur économique, plus rentable et compétitif. Le Vin Vert Alvarinho de renommée internationale est commercialisé de façon profitable pour les locaux. Ici le mieux aurait été l'ennemi du bien. En cinq ans à peine, le paysage de la vallée minhote a radicalement été modifié²⁰.

Technique, logique et objectivation

Les exemples de ce type pourraient être multipliés à l'envi. Les recherches déjà nombreuses ont largement commenté les processus d'adoption de l'innovation. Henri Mendras dans les années 1980 montrait selon quelle logique locale le maïs hybride avait pu être adopté dans le Sud-Ouest de la France. Dans un article plus récent, Philippe Descola expliquait quant à lui pourquoi les Indiens d'Amazonie n'avaient jamais pu adopter le pécar²¹. Pourtant, malgré ces recherches avérées en sciences sociales, il faut encore insister et rappeler aux décideurs que l'innovation technique est toujours et avant tout le « produit d'une reconfiguration d'éléments déjà existants, une réorganisation, [...] soit un processus objectivé et objectivable »²². Et que pour adopter de nouvelles technologies, s'attarder sur les logiques et principes de fonctionnement locaux, ancrés de longues dates, continuent de constituer le préalable incontournable à opérer. Les techniques sont ancrées dans le social, leur mise en application dépend de leur mise en adéquation avec les schèmes cognitifs des populations utilisatrices. Et les inscriptions du passé constituent de précieux enseignements dans la recherche des perspectives d'avenir de type durable.

En matière d'eau, les enjeux rappelons-le restent ceux de l'accessibilité pour tous à la ressource, une eau de qualité en adéquation avec l'environnement, et une meilleure sensibilisation et éducation à l'eau pour des systèmes de gestion mieux adaptés, visant à rendre possible une « nouvelle culture de l'eau » à l'échelle planétaire. Dans le cadre d'un développement durable tant recherché, sans doute convient-il de ne pas rejeter les systèmes traditionnels qui fonctionnent pour certains depuis plus de 2000 ans et de tenter de les combiner aux technologies les plus modernes et les plus sophistiquées. Les récupérateurs de rosée, dont l'idée qui a fait ses preuves remonte à des temps reculés, sont aujourd'hui repensés et à nouveau utilisés. Les savoirs sont

¹⁹ Voir WATEAU 2002.

²⁰ Pour plus d'exemples et développements, voir WATEAU 2002

²¹ MENDRAS 1984 ; DESCOLA 1994.

²² DESCOLA 1994. Je remercie aussi Irène Strijdhorst dos Santos pour sa relecture.

anciens et les technologies nouvelles ; sans incompatibilité, les connaissances et les apprentissages locaux semblent pouvoir se combiner aux savoirs des chercheurs et des techniciens les plus spécialisés. Rappelons aussi que sur le terrain et auprès des utilisateurs de l'eau, l'efficacité technique apparaît toujours moins importante que l'efficacité sociale. Les systèmes fonctionnent non pas parce que la technique est performante, mais parce que le social l'a intégrée et l'utilise selon ses critères de pertinence.

Enfin au moment où, dans la recherche scientifique, l'ère de l'interdisciplinarité est à son apogée, il semble vain de demander aux anthropologues de découvrir les « bonnes » nouvelles technologies ou simplement de nouvelles technologies pour l'eau. L'anthropologue ne m'apparaît pas particulièrement inventeur. Mais avec succès, il est possible de lui demander de montrer et d'expliquer pourquoi une technologie nouvelle, ou ancienne, est intégrable ou non dans un système technique et social précis. J'avoue m'étonner encore, quand j'écoute dans les colloques certains collègues formés à d'autres disciplines, de toujours trouver leurs sociétés plus « homo economicus » que celles que je côtoie sur le terrain. J'entends par là des sociétés qui ne prendraient en compte que la rationalité physique et économique – dans le cas qui nous intéresse ici – de l'eau. Sans doute est-ce le recul de l'histoire, me dis-je alors, qui dans certains cas rend tout plus logique, de loin. Puis je commence à avoir des doutes sur la logique indéfectible des éco-utilisateurs de l'eau (ou d'autres choses), pour me souvenir combien les sociétés sont différentes et les logiques qui président à l'organisation du monde – dont l'eau fait partie - nombreuses. Et ce, malgré la mondialisation. Chacun a ses « petites habitudes » dirait Bourdieu. Aussi l'invitation à rester attentifs reste-t-elle toujours de mise. Souhaitons notamment que nos habitudes logiques et économiques ne soient pas systématiquement plaquées sur celles des autres, et que soit laissé aux autres, pour le moins, dans la différence de leur culture et de leur pensée, la possibilité de ne pas être ... nous. C'est-à-dire aussi logiques ou aussi peu logiques – selon leurs propres critères - que nous ne le sommes, nous-mêmes.